

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

**SEANCE du 12 DECEMBRE 2014**

**DLB 1092/2014**

L'an deux mille quatorze et le Vendredi 12 Décembre 2014, à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents** : Alain VOGEL-SINGER, Alain BIOLA, Louis BORRAS, Bernard CHAUD, Bruno JULIEN, Jean-Pierre LAMBERT, Dominique MARCOS, Jean-Claude RENAU, José SATORRE, Michel SUERE, Claude BASTIER, Philippe AUDOUI, Jean-Marie AT, Edgar SICARD, Louis BENTAJO, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Marc GUERIN, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Cyril GAUDY, Cédric CHAUVEAU, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Jean-Camille PALMIER, Philippe MARTINEZ, Stéphane PEPIN-BONNET, Daniel RENAUD, Alain RYAU, Bernard SAUCEROTTE, Michel TRINQUIER, Olivier BRUN, Christian RIGAUD, Christian ALLEMNAY, Antoine BARXIAS-CASTIES, François TAUPIN, Paul ISARD, Michel SALLES, Olivier ASTRUC.

Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Lyliane MOULARD, Marion MAERTENS, Mélanie MUR, Béatrice FRANCES, Martine VIBAREL-CARREAU, Sylvie KLEIN, Mélanie MUR.

**Absents excusés** : Laure GODEFROY, Marie-Hélène MATTIA, Christine PRADEL, Annie ROUGEOT, Annick SATGER, Muriel ICHER

Philippe HUPPE, Robert GELY, Jean-Yves LE BOZEC, Christian JANTEL, Guy ASSEMAT, Pierre USACHE, Daniel BARTHE, Philippe BOUCHE, Jean-Luc CHAILLOU, Gilles D'ETTORE, Alain DURO, Etienne NORBERT, Julien BRUNO, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Serge MALDONADO, Pierre MARHUENDA, Alain MARTI, Philippe MARTINEZ, Richard NOUGUIER, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Henri SAUCEROTTE, Robert SOUQUE, Christian THERON, Christophe THOMAS, Emmanuel VILLANEUVA, Claude VISTE, Gérard COMBES, Sébastien FREY, Vincent GAUDY.

**Objet : DECHETERIE DE ROUJAN : ACQUISITION DE PARCELLES**

Par courrier en date du 26 septembre 2014, l'étude BANCAL de Roujan nous signale que les parcelles jouxtant la déchèterie de Roujan, propriété de Monsieur Michel REYNALDO étaient désormais disponibles à la vente et nous demandait si nous étions toujours intéressés par leur acquisition.

Il est rappelé qu'en 2003 nous avons déjà entrepris des démarches aux fins de l'acquisition desdites parcelles mais suite à « une imperfection du titre de propriété », ces démarches n'avaient pu aboutir. Ces parcelles cadastrées section AK sous les numéros 23, 24, 34, 214, 216, 218, représentent une surface de 8119 m<sup>2</sup>.

Le propriétaire accepterait de les céder au SICTOM moyennant un prix de 12 377€ soit 1,52€ le m<sup>2</sup> soit le prix fixé en 2003.

L'acquisition est proposée dans le cadre de notre doctrine de maîtrise des terrains jouxtant nos installations mais également pour mettre fin à une servitude du chemin d'accès à ces terrains grevant officieusement notre fonds.

Rencontré le jeudi 27 novembre à 15 h 30 Monsieur le Maire de Roujan a émis un avis favorable à ces acquisitions.

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante, l'autorisation de procéder à l'acquisition de ces parcelles, et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Il invite le Comité Syndical à se prononcer sur cette opportunité.

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,



A l'unanimité,

**DECIDE** de procéder à l'acquisition de ces parcelles telles que détaillées ci-dessus

**AUTORISE** Monsieur le président à signer tout document relatif à cette acquisition

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

  
Le Président, <sup>3</sup>  
  
Alain VOGEL-SINGER

SICTOM PEZENAS-AGDE  
RUE DE LA  
06 JAN. 2015  
Service Courrier

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 23/12/2014 et de sa publication le 06/01/2015

A Nézignan l'Évêque, le

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE  
23 DEC. 2014  
SERVICE COURRIER



**SICTOM PEZENAS-AGDE**  
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas  
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)